AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1347
FR0013153541-FS0680

13 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 juin 2016, complété par un courrier reçu le 13 juin 2016, le concert composé des sociétés FMR LLC[1] et Fidelity Canada Investors LLC[2] a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 juin 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir 2 301 724 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
FMR LLC	1 936 724	4,28
Fidelity Canada Investors LLC	365 000	0,81
Total concert	**2 301 724**	**5,09**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MAISONS DU MONDE sur le marché.

[1] Société holding d'un groupe indépendant de sociétés (sises The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

[2] Société (sise The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) détenue par des employés et actionnaires de FMR LLC, agissant pour le compte du fonds Fidelity True North Fund par l'intermédiaire de la société Fidelity (Canada) Asset Management ULC qu'elle contrôle.

[3] Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.